



Syndicat
des cadres supérieurs
des Finances publiques

LILLE, LE 3 JUIN 2011

Monsieur le Directeur Général,

En ma qualité de secrétaire général du Syndicat des Cadres Supérieures des Finances Publiques (SCSFIP), qui représente vos cadres supérieurs, d'IP à AGFIP, il est de mon devoir de vous apporter mon analyse sur le blocage rencontré actuellement sur les négociations relatives aux conditions d'accès aux postes comptables.

Comme vous le savez, depuis plusieurs semaines et de manière inédite à la DGFIP, le mécontentement des AFIPA et des IP croît de jour en jour et se traduit par la signature de motions dans la quasi-totalité des directions nationales, régionales et départementales. L'ensemble des motions rassemble aujourd'hui près de 2000 signataires, mobilisation sans précédent à ce jour, que vous ne pouvez plus ignorer. En effet, au travers ces motions, les AFIPA et IP expriment leur inquiétude et leur exaspération face à une Direction Générale qui semble nier leurs légitimes aspirations à développer des carrières ascendantes et motivantes tout au long de leur parcours professionnel au service de la DGFIP.

Comment expliquer la situation de blocage rencontrée actuellement ?

Depuis le début des négociations avec les organisations syndicales, le chef du service des Ressources Humaines affirme que l'effort à produire dans le cadre de nouvelles règles d'accès aux postes comptables et notamment ceux à enjeux doit être partagé entre tous les grades concernés. Le SCSFIP qui représente des cadres responsables est en mesure d'accepter ce principe de partage à venir des efforts, à condition toutefois que l'administration tienne compte, d'une part, de la hiérarchie des grades et, d'autre part, des efforts déjà fournis par chacun des grades depuis la fusion. En effet, il apparaît légitime que les efforts à produire prennent en compte ceux déjà produits par les IP et AFIPA en matière de ralentissement ou de réduction des promotions sauf à laisser croire que les efforts doivent être réservés à une seule catégorie de cadres, ceux qui ont toujours été jusqu'à présent, les moins revendicatifs, parce que les plus responsables !

De fait, le SCSFIP s'est toujours opposé au seul axe proposé par l'administration pour établir ses propositions à savoir s'appuyer sur la photographie de l'existant en 2008, en excluant de fait la contraction des carrières administratives des IP, AFIPA et AFIP intervenue entre 2008 et 2014. Les cadres représentés par le SCSFIP souhaitent depuis le début des négociations que la Direction Générale établisse et fasse partager, d'une part, son analyse sur les efforts supportés par chaque grade depuis 2008 notamment en termes de promotion au grade supérieur et, d'autre part, son estimation prévisionnelle de l'évolution quantitative des populations de chaque grade concerné sur les 5 années à venir.

Seule la prise en compte objective de ces éléments est de nature à permettre une réflexion pertinente sur les règles de gestion à mettre en œuvre pour l'accès aux postes comptables.

Face à ces demandes du SCSFIP, le chef du service RH nous a fait part, lors d'une réunion bilatérale le 6 mai 2014 des difficultés rencontrées par ses services pour produire les éléments sollicités. Il nous a alors demandé de démontrer par les chiffres que le taux d'effort des IP, AFIPA et AFIP depuis la fusion était effectivement supérieur à celui des Inspecteurs Divisionnaires.

Dès lors, les organes de direction du SCSFIP, par leurs propres moyens, ont entrepris cette analyse statistique globale portant sur la période 2008/2017 dont je vous prie de trouver ci-joint un exemplaire.

(...) le chef de service a laissé entendre qu'une suspension temporaire des travaux pouvait être envisagée afin de confirmer ou pas les termes de notre analyse (...) donnant au SCSFIP (...) le sentiment d'avoir été entendu et en faisant confiance à la parole du chef de service RH d'approfondir les analyses qui lui avaient été présentées.

Cette confiance a été anéantie (...) à l'ouverture de la RTA du 26 mai 2014 lorsque la présidente de séance a bien précisé que les propositions de l'administration devaient être discutées lors de la présente RTA qui serait la dernière avant la réunion conclusive prévue le 23 juin 2014 sous la présidence du chef de service RH, (...)

Il était donc clair qu'à ce moment l'administration faisait une totale abstraction de notre analyse et surtout de la mobilisation exceptionnelle en cours dans la population des IP et AFIPA.

Malgré cela, croyant à un possible malentendu, nous avons représenté en séance, chiffres à l'appui, la démonstration que nous avons déjà effectuée lors de la réunion trilatérale confidentielle. Cette démonstration a été accueillie par un long silence gêné... Puis la réunion a repris son cours comme si de rien n'était.

Face à la rupture, dès lors manifeste, de ce lien de confiance, le SCSFIP a décidé de quitter le 26 mai la table des débats portant sur les questions de répartition des postes comptables entre les grades.

Au regard de cet acte de défiance à son encontre, le SCSFIP a décidé de publier les résultats de son analyse dont les constats sont clairs, nets et précis et non contredits à ce jour par la Direction générale.

Aujourd'hui, face à cette situation, je vous demande, Monsieur le Directeur Général, au nom de la mobilisation exceptionnelle de vos cadres supérieurs et du devoir de transparence de l'administration :

- de suspendre temporairement les travaux portant sur les conditions d'accès aux postes comptables
- d'obtenir de vos services la production d'un constat chiffré, à soumettre à l'ensemble des OS, portant sur les efforts supportés par chaque grade depuis la fusion par rapport aux périodes précédentes et d'une projection portant sur l'évolution des populations d'IDIV à AGFIP pour les 5 prochaines années.

A mon sens, la production de tels éléments objectifs et reconnus par tous, pourra permettre un redémarrage des travaux, lesquels ne peuvent être traités à partir de postulats eux même basés, pour la plupart, sur des intuitions.

Nous tenons tout de même à rappeler que cette méthode, basée sur la situation de 2008, est le choix du chef de service RH, choix que nous avons contesté mais sur lequel nous avons accepté de travailler. Il est inconcevable que l'avenir professionnel de nos collègues se joue sans qu'aucune étude sérieuse, présentée à l'ensemble des représentants des personnels, ne vienne corroborer les hypothèses de l'administration.

Nous savons aussi, pour en avoir largement débattu avec certaines associations et organisations syndicales, que le discours tenu par le chef de service RH lors de ses différents entretiens « bilatéraux » a été à géométrie très variable, promettant tout et son contraire, au gré de ses interlocuteurs.

Nous considérons que ces méthodes sont indignes de notre administration et contribuent à dégrader totalement la confiance de vos cadres envers leur direction.

Par conséquent, si vous décidiez de passer en force le 23 juin prochain lors du GT de synthèse, à la veille de votre départ de la DGFIP, vous laisseriez à votre successeur une population de cadres supérieurs déçus, démotivés et surtout profondément en colère alors que ces mêmes cadres sont depuis longtemps les chevilles ouvrières du contrôle fiscal, du fonctionnement des directions locales et sont au cœur du fonctionnement des services centraux de la DGFIP.

Le SCSFIP considère que la Direction Générale n'a pas pu ou voulu établir les bases d'un débat serein et constructif à partir d'éléments incontestables. De fait, elle a entretenu depuis des semaines les idées reçues, les approximations, et les argumentaires contradictoires au fil des RTA et au final a favorisé les ressentiments entre les grades tout en imputant la responsabilité de cette situation aux représentants des personnels et plus particulièrement au SCSFIP.

J'ai la certitude que la politique de la terre brûlée ne fait pas partie de vos principes et je suis convaincu que vous comprendrez l'intérêt d'asseoir les travaux, si sensibles, d'accès aux postes comptables sur des analyses objectives et reconnues comme telles par tous.

Bien respectueusement

JM BOUCHET
Secrétaire général du SCSFIP